

Tchad : Idriss Déby, le dictateur le plus dangereux du monde

samedi 2 novembre 2013, par [NGUEBLA Makaila](#) (Date de rédaction antérieure : 1er octobre 2013).

Interview de Makaila, blogueur tchadien. Une plume combattante au service de la Liberté [1].

Afrique en lutte (AEL) : Bonjour Makaila, pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Makaila Nguebla : Permettez-moi de vous remercier pour cette interview consacrée à ma modeste personne. En effet, mon parcours est celui d'un ancien étudiant tchadien qui a fait des études de technicien supérieur en administration commerciale à l'Institut tunisio-canadien de Gammarth (Tunisie).

En 2005, j'ai été expulsé de Tunisie vers le Sénégal à la demande du régime tchadien à cause de mes publications régulières critiques et politiques dans l'hebdomadaire Jeune Afrique entre 2000 à 2005. Arrivé au Sénégal, j'ai multiplié en vain les démarches pour l'obtention de statut de réfugié politique.

J'ai travaillé successivement à la défense des droits de l'homme à la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme puis à la radio Manooré comme journaliste où j'animais une émission sur la thématique migratoire, après avoir validé des acquis et expériences à l'institut de communication et de journalisme de Dakar au Sénégal.

J'ai aussi participé à l'organisation des Forums sociaux mondiaux de 2011, au Sénégal, et de 2013, en Tunisie, à la commission communication.

AEL : Aujourd'hui, Internet est devenu un outil incontournable, notamment pour les luttes sociales en Afrique, comment l'idée du blog pour dénoncer les injustices au Tchad vous est-elle venue ?

M. N. : J'écrivais déjà de manière acerbe dans la rubrique « Vous et Nous » de *Jeune Afrique*, ce qui m'a valu d'être expulsé de Tunisie. Au Sénégal, j'ai continué à écrire en qualité de correspondant du site *Ialtchad Presse* basé au Canada. Puis j'ai intégré en 2006, le groupe Alwihda avant de créer mon propre blog en 2007, pour plus de liberté et d'autonomie dans mes publications. Depuis lors, j'ai administré mon blog à partir du Sénégal jusqu'à mon expulsion le 7 mai 2013 à la demande toujours du régime de N'Djamena.

AEL : À partir de quel moment êtes-vous devenu un homme à abattre pour le dictateur Déby ?

M. N. : Depuis la première expulsion de Tunisie, le régime d'Idriss Déby a compris que je représentais pour lui une réelle menace pour son image internationale. Dès lors, il surveille de près mes agissements sur la Toile. Mon passeport et ma carte d'identité ont expirés et ne m'ont jamais été renouvelés par les autorités tchadiennes qui ont mis en garde toute personne proche de moi, d'entreprendre une initiative ou des démarches pour m'établir dans mes droits. Pire, au Sénégal, le gouvernement tchadien a exigé que le statut de réfugié politique ne me soit pas accordé. Donc, je suis devenu *de facto* un apatride sans statut légal.

AEL : Pouvez-vous nous parler du Tchad depuis les indépendances ?

M. N. : Depuis son accession à la souveraineté internationale, le 11 août 1960, excepté feu Ngarta Tombalbaye qui a pris le pouvoir sans armes, mais, a été tué par les armes, le Tchad a connu un itinéraire politique et militaire ensanglanté, douloureux et tragique, ce qui justifie son instabilité sociopolitique actuelle. De 1975 à nos jours, tous les régimes qui se sont succédé ont pris le pouvoir par les armes. Une culture d'impunité, de mal- gouvernance économique et de gabegie généralisée, de violations systématiques et massives des droits de l'homme, s'est installée puis intensifiée dans le pays. Une armée tribalisée obéit aux leaders politiques et renforce une dictature répressive à l'encontre du peuple.

Le sentiment national s'est éparpillé et la cohésion sociale est menacée par un repli identitaire et un communautarisme causant la méfiance des différentes composantes de la nation tchadienne. Ces faits mentionnés sont devenus aujourd'hui des obstacles majeurs pour la démocratie et l'État de droit. Les manifestations populaires sont interdites et réprimées, la liberté de presse et d'expression étranglée, la société civile réduite à néant et l'opposition politique inexistante. Devant cette situation indescriptible, le Tchad n'offre aucune possibilité d'alternance politique pacifique et démocratique.

Le régime qui est au pouvoir n'envisage pas de le quitter de sitôt.

AEL : Comment un dictateur comme Déby peut-il se maintenir au pouvoir ?

M. N. : Vous avez totalement raison de poser la question, Idriss Déby est le dictateur le plus dangereux qui existe au monde, les gens ne le connaissent pas. En 23 ans, aucune élection libre, digne des exigences démocratiques n'a été organisée au Tchad. Idriss Déby compose avec l'allié français et les autres dictateurs africains pour consolider son pouvoir contre les valeurs universelles prônées par la France et les pays occidentaux. Mais, le sort des Tchadiens est le dernier souci de puissances occidentales motivées par leurs intérêts. Le peuple tchadien subit toutes les humiliations et atteintes aux droits de l'homme, mais, sa situation n'émeut ni ne préoccupe personne. C'est écœurant pour nous autres qui sommes avertis du drame tchadien et qui sommes dans l'incapacité de mobiliser la communauté internationale pour défendre ce peuple opprimé et réprimé.

AEL : Le Tchad est un pays incontournable d'Afrique centrale, riche en pétrole mais pauvre à cause de la politique de Déby Y a t-il un espoir pour la population en matière d'évolution démocratique ?

M. N. : Malheureusement, c'est le constat général fait par de nombreux observateurs étrangers. Le pétrole et les autres ressources du pays sont le patrimoine de Déby, ses fils, son clan et sa région, les autres Tchadiens ne sont pas considérés comme des citoyens. La politique d'Idriss Déby est basée sur l'exclusion massive et la confiscation aussi longtemps que possible du pouvoir par lui et son entourage. Pour le moment, l'espoir pour les Tchadiens viendra d'un éveil de la conscience citoyenne et populaire et d'une garantie de solidarité de la communauté africaine et internationale. Sans cela, il est illusoire d'espérer des lendemains meilleurs.

AEL : Vous avez vécu 7 ans au Sénégal où vous animiez votre blog et militiez en faveur des droits de l'homme. Aviez-vous reçu le soutien de militants des droits de l'homme sénégalais ? Qu'en est-il aujourd'hui ?

M. N. : Je dirai oui, lors de mon expulsion, tous les segments des mouvements associatifs et citoyens, qu'ils soient défenseurs des droits de l'homme, journalistes, blogueurs, et toutes les personnes éprises de justice et de dignité humaine, se sont levés sans distinction pour soutenir et dénoncer l'arbitraire et l'injustice que j'ai subis de la part du gouvernement sénégalais. Je suis reconnaissant à toutes ces organisations sénégalaises qui ont défendu ma cause.

AEL : Vous êtes aujourd'hui réfugié politique en France, comment vous organisez-vous pour continuer le combat contre la dictature de Déby ?

M. N. : Certes ce n'est pas facile, pour moi, à peine arrivé de me prononcer sur la stratégie à mener pour combattre le régime tchadien. Il faut d'abord connaître mon nouvel environnement et gagner le combat de mon insertion sociale avant de le transposer sur le chemin de la lutte sociale et politique au Tchad.

AEL : Vous défendez le Sénégal pour sa maturité démocratique. Pourtant, c'est ce même pays qui vous a chassé certainement à la demande du régime de Déby Comment analysez-vous cet état de fait ?

M. N. : Justement, c'est le fait le plus contrasté et le plus saisissant pour moi et les autres citoyens du monde qui ont cru naïvement aux vertus démocratiques du Sénégal en Afrique. Aujourd'hui, mon expulsion a porté un coup dur à l'image internationale d'un pays qui a toujours brandi la teranga comme une valeur majeure en matière d'hospitalité. L'opinion publique découvre, stupéfaite, l'acte d'autorités méconnaissables qui ont flirté avec l'un des régimes le plus contestés d'Afrique.

AEL : La France qui vous a accueilli vous soutient- elle dans votre combat si courageux ?

M. N. : J'ai déjà, lors de précédentes interviews, remercié les autorités françaises de m'avoir accueilli. Je ne pense pas que la France va en plus me soutenir alors qu'elle est amie d'Idriss Déby Mais, le fait qu'elle m'accepte chez elle, montre quelque part, son souhait de s'éloigner de ce régime impopulaire incarné par Idriss Déby. Si elle persiste à entretenir des rapports occultes avec lui, elle perdra en crédibilité en Afrique et dans le monde. C'est pourquoi, je lui demande de reconsidérer immédiatement sa politique tchadienne qui ne l'honore pas à l'international.

AEL : Que pensez-vous de Macky Sall, démocratiquement élu, mais qui chasse un militant des droits de l'homme. N'est-ce pas une hypocrisie manifeste ?

M. N. : Je vais vous faire une révélation : j'ai vu Macky Sall au siège de la Raddho à Dakar lors des réunions du Mouvement du 23 juin 2012 et je lui ai même donné des chaises pour s'asseoir. A l'époque, il était dans l'opposition. Je ne savais pas que cet homme, après un an au pouvoir, m'expulserait, menotté, de son pays à la demande de son ami Idriss Déby. Donc, j'ai la conscience tranquille et je le laisse avec Dieu en bon musulman, je m'en remets à Dieu et continue mon chemin en quête de la liberté et du bien-être du peuple tchadien et des Africains en général.

AEL : L'opposant tchadien Ibni Saleh a été certainement exécuté par les forces occultes du dictateur Déby. Pouvez-vous nous parler de cet homme dont le seul tort a été d'être un opposant ?

M. N. : Tout à fait, le P^r Ibni Oumar Mahamat Saleh, éminent intellectuel et opposant pacifique, rêvait d'un Tchad diversifié et uni. Mais, lors des événements militaires de février 2008, il a été

enlevé devant son épouse et sa famille, par les forces de la sécurité présidentielle sur ordre d'Idriss Déby puis il a été tué. Aujourd'hui, sa disparition a endeuillé sa famille et l'opposition tchadienne en général. L'acte d'Idriss Déby est infâme et criminel. Il a assassiné l'espoir de tout un peuple qui a cru qu'avec des hommes intègres comme Ibni Oumar, les Tchadiens allaient se réconcilier dans l'intérêt général. Mais malheureusement, je déplore que l'enquête sur sa mort soit close au Tchad et à l'international, rien n'évolue pour demander à Idriss Déby de faire la lumière sur le cas d'Ibni. Les démocrates africains et du monde entier sont interpellés devant cette situation et doivent agir contre l'impunité qui entoure l'affaire Ibni au Tchad.

AEL : Pouvez-vous nous parler de la jeunesse tchadienne. Pensez-vous être un exemple pour elle ? Votre combat fait-il des émules au Tchad et dans la diaspora ?

M. N. : je fais partie certes de ces milliers de Tchadiens et Tchadiennes qui n'approuvent pas la justice désastreuse actuelle du régime Déby Mais, force est de reconnaître que la jeunesse ne prend pas d'initiatives courageuses pour défier le pouvoir en place aussi bien à l'intérieur et à l'étranger. Je comprends sa position, car, on a en face un pouvoir armé et prêt à une répression aveugle. C'est pourquoi, la diaspora tchadienne doit servir de relai pour sensibiliser l'opinion internationale par des actions de plaidoyer et de lobbying auprès des organisations étrangères et des représentations diplomatiques internationales pour susciter leur curiosité sur la question tchadienne.

Propos recueillis par Moulzo

P.-S.

* Bulletin d'information du groupe de travail « Afrique en lutte » n°24- automne 2013.

Notes

[1] <http://makaila.over-blog.com>